



Communiqué de presse

Montpellier, le 4 juin 2019 – 16h00 CEST

Ajournement de l'assemblée générale des actionnaires d'Intrasense au 24 juin 2019

Intrasense (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d'imagerie médicale et concepteur de Myrian®, ajourne l'assemblée générale au 24 juin 2019.

Permettre le plein exercice de la démocratie actionnariale

A la suite d'échanges survenus ces derniers jours entre Intrasense et certains de ses actionnaires (dont quelques membres du regroupement PPLocal), Intrasense a pu constater que les modalités de participation à l'assemblée générale mixte prévue le 5 juin 2019 ont pu être mal interprétées par certains d'entre eux qui ont omis de joindre à leur formulaire de vote leur attestation de détention de titres. De ce fait, ces votes ne pourraient être comptabilisés.

Soucieux de permettre le plein exercice de la démocratie actionnariale, et afin d'obtenir, le cas échéant, le quorum dès la première convocation (l'atteinte de ce dernier n'étant à ce jour pas garantie), le conseil d'administration d'Intrasense, réuni ce jour, a décidé d'ajourner l'assemblée générale des actionnaires d'Intrasense au 24 juin 2019 à 14 heures.

Cet ajournement permettra notamment aux actionnaires au porteur concernés de régulariser leur formulaire de vote en faisant parvenir une attestation de participation à la société ou à SGSS avant le 20 juin 2019 à 23h59, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

De manière plus générale, le conseil d'administration d'Intrasense, soucieux d'éviter toute contestation, recommande aux actionnaires au porteur dont la prise en compte du vote n'a pas pu être confirmée par Intrasense, de bien vouloir se rapprocher de la société dans les prochains jours.

Un nouvel avis de convocation sera publié au BALO le vendredi 7 juin 2019. Il est précisé, en tant que de besoin, que l'assemblée générale des actionnaires d'Intrasense réunie le 24 juin 2019 conservera le même ordre du jour et qu'en conséquence les pouvoirs et procurations des actionnaires reçus en vue de la réunion de l'assemblée générale du 5 juin 2019 resteront valables, sans qu'il soit besoin de les réitérer.



A propos d'Intrasense

Créée en 2004, Intrasense développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 800 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense compte 45 salariés, dont 20 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création. Plus d'informations sur www.intrasense.fr.

Contacts

Intrasense
Nicolas Reymond
Directeur Général

Tél. : 04 67 130 130
investor@intrasense.fr

NewCap
Communication financière
et relations investisseurs
Valentine Brouchet - Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 94 96
intrasense@newcap.eu

